



COMMUNICATION

La préfecture de Loire-Atlantique annule les animations d'Halloween sur la voie publique à La Baule-Escoublac

COMMUNIQUÉ DE PRESSE. La préfecture de Loire-Atlantique annule les animations d'Halloween sur la voie publique à La Baule-Escoublac.

Publié le 21 octobre 2020

Depuis son arrivée il y a 100 jours, la nouvelle équipe municipale de La Baule-Escoublac a tout mis en oeuvre pour animer notre ville et l'ensemble des quartiers avec les commerçants. C'est ainsi qu'elle a imaginé, à destination des jeunes et de toute la famille, des activités pendant les fêtes de la Toussaint autour du thème d'Halloween.

La préfecture de Loire-Atlantique a fait savoir hier qu'elle décidait d'interdire les manifestations organisées sur la voie publique par la municipalité les 30 et 31 octobre (parades et nocturne du marché).

Cette interdiction s'accompagnera dans les prochains jours d'un renfort des contrôles de terrain visant au respect de ces nouvelles mesures de restrictions (rassemblements de plus de 6 personnes).

La sécurité sanitaire de tous est une des priorités de la Ville de La Baule-Escoublac. C'est pourquoi, les services avaient anticipé les contraintes imposées par la préfecture en matière d'organisation d'événements dans ce contexte sanitaire exceptionnel. Malgré cela, la municipalité se doit d'appliquer les nouvelles décisions préfectorales.

Ainsi, la ville maintient :

- > les différents concours (plus belle vitrine, plus beau déguisement - public et commerçant)
- > les illuminations (halle du marché central et Hôtel de Ville)
- > sonorisation dans les quartiers commerçants
- > les animations pour les plus petits à la bibliothèque municipale.

La Ville de La Baule-Escoublac tient à remercier l'ensemble des commerçants impliqués dans l'organisation de ces festivités ainsi que l'ensemble des services municipaux pour l'élaboration de ce projet.

Direction de la communication

Mairie de La Baule-Escoublac

